

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

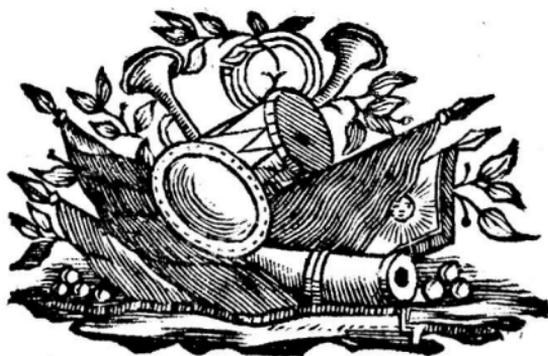
LITTÉRAIRE

À  
A O Û T 1774.

---

PREMIÈRE PARTIE.

---



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-  
primeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apoft.

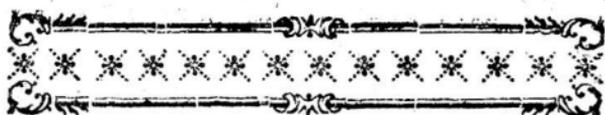
---

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation  
du Commissaire-Examineur.*

## AVIS.

**C**E Journal continuera de paroître sous la même forme tous les quinze jours. On ne négligera rien pour s'afsûrer la fatisfaction des Lecteurs & pour remplir fidèlement les engagemens qu'on a pris avec le Public. On donnera aux Nouvelles politiques toute l'étenduë & la considération qu'elles mériteront par leur importance & leur influence sur les affaires générales, sans oublier les événemens particuliers & les anecdotes relatives aux Sciences, aux Arts, à la connoissance des mœurs, des usages, de la Religion des Peuples. Les Nouvelles littéraires s'éloigneront de toute partialité; dans les jugemens qu'on portera des Livres, on ne consultera d'autres témoins que les Livres, mêmes; dans le choix des matières on mettra tout l'intérêt & toute la variété possibles.

Le prix pour les particuliers est de huit livres de France par an, ou quatre sous de Luxembourg chaque cahier, pris ici à l'Imprimerie. On peut souscrire en tous tems dans tous les Bureaux de la Poste, ou chez des Libraires connus. Ceux qui s'adreseront directement à nous, sont priés d'affranchir les lettres.



# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

A O Û T 1774.

PREMIÈRE PARTIE.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*L'Agriculture, Poème, par Mr. de Rosset.*  
A Paris, de l'Imprimerie royale, & se  
trouve chez Moutard, Libraire. 1774. avec  
de très-belles gravures. Prix 15 liv. broché.

*Hic labor: hinc laudem, fortes, sperate, coloni.*  
Georg. L. 3.

**I**L s'est élevé à la fois un grand nombre  
de critiques & d'admirateurs sur cet ou-  
vrage didactique qui, en peignant les beautés  
& les richesses des campagnes, prescrit les  
règles les plus sûres & les plus appuïées sur

l'expérience, pour provoquer avec succès la fécondité de la terre & la rendre docile aux travaux de son cultivateur. Mr. de V. dans une lettre à l'Auteur lui rend toute la justice qu'il mérite, & ajoute aux éloges quelques observations sur la culture des terres où ce Philosophe-poète dit s'exercer depuis plusieurs années : il est possible que Mr. de Roffet ait donné à ses règles un peu trop d'étenduë, & généralisé au-delà du vrai les qualités du terrain qu'il avoit sous les yeux; mais l'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans son Poëme une Physique bien supérieure à tout ce que nous avons vû jusqu'ici dans le goût des Géorgiques. Il n'en est pas ainsi des beautés de ce Poëme qui, quoique très-réelles & très-multipliées, ne peuvent pas toujours être mises à côté des inimitables tableaux du Poëte latin. La belle description de l'Italie, la félicité des cultivateurs & des villageois, les tristes effets de la peste, l'histoire d'Orphée & d'Euridice, &c. assûrent aux Géorgiques de Virgile une place à laquelle il est bien difficile d'atteindre. Ce n'est pas que la Muse de l'Auteur françois ne s'éleve quelquefois bien haut; souvent l'imagination du Lecteur ne se refroidit guère lorsqu'après quelques morceaux de Virgile il lit le même sujet traité par Mr. de Roffet. On peut en faire l'épreuve dans ces descriptions du tonnerre.

*Omnia ventorum concurrere prælia vidi,  
Quæ gravidam latè segetem ab radicibus inès*

*Sublimè expulsam eruerent : ità turbine nigro  
 Ferret hyems culmumque levem, stipulasque volantes.  
 Sæpè etiam immensum cælo venit agmen aquarum.  
 Et fœdam glomerant tempestatem imbris atris.  
 Collectæ ex alto nubes : ruit arduus æther,  
 Et pluviâ ingenti sata lata, boumque labores  
 Diluit : implentur fossæ, & cava flumina crescunt  
 Cum sonitu, fervetque fretis spirantibus æquor.  
 Ipse Pater, mediâ nimborum in nocte ; coruscâ  
 Fulmina molitur dextrâ ; quo maxima motu  
 Terra tremit, fugère fera, & mortalia corda  
 Per gentes humilis stravit pavor : ille fragrantè  
 Aut Atho, aut Rhodopen, aut alta Ceraunia telo  
 Dejicit, ingeminant Austri, & densissimus imber :  
 Nunc nemora ingenti vento, nunc littora plangunt.*

Une vapeur paroît, s'étend & s'épaissit,  
 Le jour pâlit, l'air siffle, & le Ciel s'obscurcit.  
 Dans le sein d'un nuage assemblant les tempêtes  
 La main de l'Eternel, les suspend sur nos têtes.  
 Il vient & devant lui s'élancent les éclairs,  
 Son trône redoutable est au milieu des airs.  
 Il abaisse les Cieux, l'orage l'environne,  
 Les vents sont à ses pieds, la flamme le couronne ;  
 La foudre étincelante éclate dans ses mains,  
 Elle part, elle frappe, elle instruit les humains.  
 De ses traits enflammés, voiez les tours brisées,  
 Les rochers abattus, les forêts embrasées,  
 La terre est en silence, & la pâle fraieur  
 Des Peuples consternés glace & flétrit le cœur.

De ses traits meurtriers la grêle impitoïable  
 Bat les tristes épis, les brise, les accable ;  
 Tous les vents déchainés arrachent des fillons  
 Les bleds enveloppés dans leurs noirs tourbillons ;  
 Les torrens en fureur des montagnes descendent ,  
 Les fleuves débordés dans les plaines s'étendent ;  
 Les champs sont submergés, les épis ne sont plus.  
 O travaux d'une année ! un jour vous a perdu.

Ceux qui ont prétendu que la Poësie des Chrétiens perdoit beaucoup par l'abolition des fausses divinités qui ornent les anciens Poëmes, n'ont pas réfléchi combien l'idée si simple & si sublime d'un Dieu unique donnoit de grandeur & d'intérêt à toute la nature, dont les Poëtes sont les peintres. Mr. de Rosset a fait plus ; il fait contraster avec l'idée du vrai Dieu les vains phantômes que la superstition a fait présider aux différentes productions de la terre, & par-là ménage à son Poëme toutes les ressources de la mythologie. „

Sourdes divinités, insensibles idôles,  
 Mes chants n'empruntent rien de vos secours  
 frivoles.  
 Astres qui nous marquez les saisons & les ans,  
 Le Dieu qui vous conduit nous donne leurs pré-  
 sents.  
 Les épis sans Cérés dans les fillons jaunissent,  
 Les raisins sans Bacchus sous le pampre noir-  
 cissent.

De Pan & d'Apollon les fabuleux troupeaux  
 N'ont pas des immortels entendu les pipaux.  
 L'olive ne doit point &c.

---

*D. J. Henr. Fricke Commentatio de Noc-  
 tambulis &c. Differtation sur les Som-  
 nambules, par Mr. Fricke. A. Halle, in-4°.*

**M**R. Fricke entreprend ici d'expliquer des phénomènes que de favans Phyficiens regardent encore comme enveloppés d'épaisses & d'impénétrables ténèbres. Il fait quelques efforts qui peuvent paroître impuissans à bien des égards ; désespérant en quelque forte lui-même de réussir dans cette pénible entreprise, il se replie assez ridiculement sur la morale, & examine dans quel sens les Somnambules sont coupables des désordres qu'ils occasionnent ; il débite à cette occasion des choses fort communes, auxquelles il semble néanmoins attacher de l'importance. Son Livre est devenu cette cruche d'Horace, qui avoit commencé par être féau :

*amphora cepit*

*Institui, currente rotâ cur urceus exit?*

Pour soutenir l'unité du premier dessein, il falloit à Mr. Fricke un degré de plus de persévérance, il se seroit acquis une gloire particulière en expliquant des opérations somnambuliques, telles que celles dont on

voit la relation dans les *Aménités littéraires*, & dont l'Archevêque de Bourdeaux, qui en a été témoin oculaire, nous garantit la certitude. Ce judicieux Prélat, étant au Séminaire, avoit connu un jeune Ecclésiastique fonnambule. Curieux de connoître la nature de cette maladie, il alloit tous les soirs dans sa chambre dès qu'il étoit endormi. Il vit, entre autres choses, que cet Ecclésiastique se levoit, prenoit du papier, composoit & écrivoit ses Sermons. Lorsqu'il avoit composé une page, il la relisoit tout haut d'un bout à l'autre, si on peut appeller *relire* cette action faite sans les yeux. Si quelque chose alors lui déplaisoit, il la retranchoit & écrivoit par-dessus les corrections avec beaucoup de justesse. J'ai vû, dit l'Auteur des *Aménités littéraires*, le commencement d'un des Sermons, qu'il avoit écrit en dormant; il étoit assez bien fait & correctement écrit; mais il y avoit une correction qui étoit surprenante. Aiant mis dans un endroit, *ce divin Enfant*, il crut en relisant devoir substituer le mot *adorable* à *divin*: pour cela il effaça le dernier mot, & plaça exactement le premier par-dessus. Après cela il vit que *ce* bien placé avant *divin* ne pouvoit aller avec *adorable*: il ajouta donc fort adroitement un *t* à côté des lettres précédentes, de sorte qu'on lisoit *cet adorable Enfant* (a). La même personne, comme

---

(a) Peut-on inférer de-là que l'ame voit immédiatement les objets en eux-mêmes, ou n'est-il

nous l'avons dit , témoin oculaire de ces faits , pour s'afsûrer fi ce Somnambule ne faisoit alors aucun ufage de fes yeux , mit un carton fous fon menton , de manière à lui dérober la vûë du papier qui étoit fur la table ; mais il continua à écrire fans s'en appercevoir (b). Voulant enfuite connoître à quoi il jugeoit de la préſence des objets qui étoient fous fes yeux , il lui ôta le papier fur lequel il écrivoit , & en ſubſtitua pluſieurs autres à différentes reprifes ; mais il s'en aperçut toujôurs , parce qu'ils étoient d'une inégale grandeur ; car quand on trouva un papier parfaitement ſemblable , il le prit pour le ſien , & écrivit les corrections aux endroits correſpondants à celui qu'on lui avoit ôté. C'eſt par ce ſtratagême ingénieux qu'on eſt venu à bout de ramaffer quelques-uns de ſes écrits nocturnes (c). Il écrivoit auffi de la muſique . . . Les paroles étoient écrites au-deſſous des notes. Il lui arriva une fois de les écrire en trop grands caractères

---

il pas plus naturel de croire que les traces une fois deſſinées dans l'imagination ſubſiſtent avec une fidélité & une force qui imite la lecture actuelle d'un livre ſubſiſtant ?

(b) Il ne paroît pas que ce phénomène ſoit plus facile à expliquer que celui de l'hydroſcope ; en faudra-t-il pour cela nier l'exiſtence ? Voyez notre Journal d'Août 1772 , p. 88.

(c) Pluſieurs Somnambules ont les yeux ouverts , mais ne voient rien. Willis , Médecin anglois , & le Napolitain Muſitanus prétendent qu'ils voient. Je ſuis perſuadé avec l'Abbé Richard (*Théorie des ſonges* , page 202) que ces deux Auteurs ſe trompent.

tères, de façon qu'elles n'étoient pas placées directement sous leurs notes correspondantes. Il ne tarda pas à s'appercevoir de son erreur ; & pour la réparer, il effaça ce qu'il venoit d'écrire en passant la main par-dessus, & refit plus bas cette ligne avec toute la précision possible. — On ne peut disconvenir que ce seul Somnambule ne présente bien des réflexions à faire. On fait qu'on s'est servi avec succès des opérations de ces ambulants nocturnes pour expliquer la nature de l'instinct des brutes ; car il est certain que les Somnambules agissent sans réflexion, & que c'est malgré eux qu'ils se promènent, qu'ils travaillent, qu'ils écrivent &c : ils ne savent où ils font, ce qu'ils font, ni ce qu'ils ont fait (d) ; ou bien si quelque image les occupe dans ce moment, cette image quoiqu'*objectivement* la même que celle qui les occupe lorsqu'ils sont éveillés, est si différente dans ses principes & son individualité, qu'ils passent de l'une à l'autre avec surprise & avec une entière destruction de la première. Il est certain qu'en suivant bien toutes les conséquences que la Métaphysique

---

(d) L'Abbé Richard (*Théorie des songes*, p. 195) fait mention d'un Somnambule qui s'éveillant se souvenoit de ce qu'il venoit de faire, & qui par conséquent sembloit s'être occupé de ce qu'il faisoit ; mais il ajoute que ce souvenir le *distingue de tous les autres Somnambules* ; & prouve par plusieurs exemples que les Somnambules ne sont pas occupés de ce qu'ils font, ou qu'ils en perdent tout souvenir.

découvre dans ces merveilles du sommeil, on y voit une réfutation bien sensible du Matérialisme, & que ces ames si admirablement agissantes sans aucun secours des sens extérieurs, sont assez connoître qu'elles se passeront de leur ministère dès le moment que leur état le comportera, & que la destruction des liens charnels leur aura rendu leur force & leur activité primitive. “ Dans ces différentes situations, dit l'Abbé Richard, on reconnoît toujours le même principe d'action, c'est-à-dire, une substance spirituelle, active de sa nature, faite pour agir indépendamment des sensations, quoique dans l'état actuel des choses, on ne puisse pas expliquer comment sans elles l'ame pourroit agir. Les liens auxquels elle est attachée, ne lui permettent pas de s'élever si haut : elle ne peut avoir à ce sujet que des lueurs imparfaites que l'obscurité de la matière & sa pesanteur étouffent aussi-tôt. „

*Théorie des songes*, p. 189. --- *Catech. Phil.* p. 173. 174.





**Bon der frühen Bildung &c. Sur les soins qu'on doit donner à former de bonne heure ceux qui se destinent à la prédication.**  
Par Mr. le Docteur George-Frédéric Seiler.  
A. Erlang.

Ceux qui ont lu les ouvrages françois que nous avons sur l'éloquence de la Chaire, ne trouveront rien de fort nouveau ni de fort intéressant dans le traité allemand de Mr. Seiler : mais il est toujours utile de reproduire d'anciennes leçons, & d'insister sur les vestiges de leur impression, en les présentant sous un jour qui en rappelle la nécessité & la sagesse. C'est par bien des raisons que Mr. Seiler prétend qu'on doit commencer à former dès leurs premières années les jeunes gens qu'on destine au respectable ministère de la parole évangélique, non-seulement pour leur faire acquérir les qualités que ce ministère suppose, mais surtout pour les garantir des qualités contraires. Plus l'emploi est important & difficile, plus il est nécessaire de préparer de longue main l'homme rare qui doit le remplir ; avant qu'il n'exerce l'emploi il faut l'exercer & le travailler lui-même comme une terre molle & docile aux efforts de son cultivateur :

*Udum ac molle lutum es, jam jam properandus, &*  
*acri*

*Fingendus sine fine rotâ.*

Mr. Seiler se plaint fur-tout de ces jeunes Théologiens qui sans graces , ni maintien , ni prononciation , ni geste , débitent avec précipitation & avec un ton ridiculement déclamateur pris sur les théâtres de Collège , des discours plats & insipides qui glacent les auditeurs. Il observe que les graces du maintien , la régularité du geste sont d'un très-grand effet , & qu'il est impossible d'arriver sans ces avantages au premier rang des Orateurs chrétiens. Nous ne contredirons pas Mr. Seiler sur tous ces points , mais nous trouvons qu'il s'appesantit un peu trop sur l'accessoire , & qu'il n'appuie que légèrement sur le principal. Il semble que le ton , le geste & tout l'appareil de la déclamation doivent être le partage naturel d'un homme bien pénétré de son sujet , qui s'est fortement exercé à s'en rendre à lui-même un compte exact , & à transmettre dans l'ame des autres les réflexions qui ont agité la sienne. J'ai professé sincèrement , disoit le grand Paul , la Religion que j'ai enseignée aux autres , & c'est la persuasion qui m'animoit moi-même , qui donnoit à ma bouche la force & les merveilleux effets de la prédication évangélique (a). Qu'il y a loin d'un tel Prédicateur à ces plagiaires indigens , qui mettant laborieusement un lambeau transcrit d'un Auteur à côté d'un autre lambeau également

---

(a) *Credidi propter quod locutus sum : & nos credimus , propter quod & loquimur. 2. Cor. 4.*

usurpé, débitent cette bigarrure rapsodique avec une suffisance qui ne peut exister que dans l'ame humiliée d'un pédant averti de sa foiblesse & incapable d'en faire l'aveu. Que dire de ceux qui n'ont pas même le talent de rédiger ces monstrueuses compilations, qu'Horace appelloit un habit composé de quelques brillants morceaux achetés à la fripperie, & qui déclament tout du long & sans y changer le mot, les discours de quelque Prédicateur célèbre ? Le Public stupide (b), séduit par une imposture qu'il est bien éloigné de soupçonner, admire & applaudit ; le charlatan enfroqué dissimule son plagiat & se pare fastueusement des éloges faits pour le zèle & le génie.

*Latè qui  
splendeat,  
unus & alter  
assuitur pan-  
nus. a. p.*

---

(b) Un célèbre Prédicateur disoit que *rien n'étoit plus propre à l'humilier, que l'enthousiasme épidémique avec lequel le Public accueilloit ses discours.* Il avoit vû des plagiaires de profession, des déclamateurs bruyants & presqu'impudens être aussi bien accueillis que lui.



*Histoire de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. Tome XXV. &c.*

**I**L y a dans ce volume différentes Dissertations philosophiques & littéraires, entre-autres une de Mr. Toussaint sur l' Alliance de la Philosophie & de la Littérature. “ *La Philosophie doit fournir des matériaux*

à la Littérature , qui doit prêter à la “ Philosophie de l'éclat & de l'intérêt. „ Un Mémoire de D. Pernetty sur les physionomies & les avantages physiognostiques , est ce qui nous a paru de plus intéressant dans ce 25<sup>me</sup>. Tome. D. Pernetty prétend , contre l'avis de Mr. de Catt , que la science des physionomies est très-réelle. Ce Bénédictin , devenu Académicien de Berlin & Bibliothécaire du Roi , s'est fait connoître par des observations critiques sur les *Recherches* de Mr. Paw. Il paroît que l'un n'a pas mieux jugé les Américains que l'autre , & que les deux extrêmes qu'ils ont embrassé , se tiennent à une égale distance de la vérité. Mais les idées de D. Pernetty sur les physionomies nous paroissent , pour la plûpart , très-justes. Pour peu qu'on ait conversé les hommes & qu'on les ait vû avec des yeux philosophiques , on a trouvé entre leur caractère & leur physionomie un rapport incontestable. Il faut convenir qu'il y a ici des exceptions , & qu'il y auroit bien de l'imprudence à décider de la conduite des hommes & de leurs inclinations sur les traits du visage. Un ancien avoit raison de dire , qu'il avoit vû de très-méchants hommes avec une physionomie très-heureuse , & des hommes très-bons & très-vertueux avec des physionomies finistres (a). Il est certain que les

---

(a) *Et pulchrâ facie multos cognovi pessimos ,  
Et turpi facie multos cognovi optimos.* Phœd.

effets du tempérament sont fournis à la volonté d'un être spirituel & libre (b). Et il est d'ailleurs souvent *difficile*, comme remarque Montagne, *de distinguer les visages doux des niais, les sévères des rudes, les malicieux des chagrins, les dédaigneux des mélancoliques, & telles autres qualités voisines. Il y a des beautés non-seulement fières, mais aigres : il y en a d'autres douces, & au-delà fades.* Mais ces difficultés & ces exceptions ne prouvent rien contre une vérité appuyée de l'autorité des Ecrivains sacrés, & du témoignage de tous les Philosophes qui se sont appliqués à connoître les hommes. L'écriture nous parle des physionomies humaines comme du miroir des ames (c). Les hommes les plus sages de l'antiquité ont pris la défense de la physionomie, comme d'une science très-réelle & très-importante à la sécurité de la société humaine. On fait que Socrate fit l'apologie de Zopire, qui disoit avoir recon-

nu

(b) *Invidus, iracundus, iners, vinosus, amator. Nemo adeò ferus est qui non mitescere possit. Si modò cultura patientem commodet aurem.*

Hor. Epist. 1. L. 1.

*Dictus & Amphion Thebanæ conditor arcis  
Saxa movere sono testudinis, & voce blandâ  
Ducere quò vellet.* Hor. a. p.

(c) *Ex visu cognoscitur vir, & ab occurso facies cognoscitur sensatus.* Eccli. 19. *Quomodo in aquis resplendent vultus prospicientium, sic corda hominum manifesta sunt prudentibus.* Prov. 27.

nu dans la phyſionomie de ce Philoſophe des diſpoſitions bien marquées au vice (d). Enfin il paroît incontestable que la diſpoſition habituelle de l'ame humaine , & des actes mille fois réitérés doivent avoir quelque influence ſur le corps qui eſt l'inſtrument , le miniſtre & l'interprète de cet être actif , puiffant , impérieux , maître & ordinateur de la matière , & que les traits de l'ame doivent peu-à-peu ſ'imprimer ſur le viſage. Nous deſeſpérons de mieux rendre cette penſée que le fameux Philoſophe de Genève , dont le burin toujours ferme & profond rend les vérités qu'il adopte , plus ſenſibles & plus fortes : “ On croit que “ la phyſionomie n'eſt qu'un ſimple déve- “ loppement des traits déjà marqués par la “ nature. Pour moi je penſerois qu'outre “ ce développement les traits du viſage “ d'un homme viennent inſenſiblement ſe “ former & prendre de la phyſionomie par “ l'impreſſion fréquente & habituelle de “ certaines affections de l'ame. Ces affections “ ſe marquent ſur le viſage , rien n'eſt plus “ certain , & quand elles tournent en habi- “ tude , elles y doivent laiffer des impreſſions “ durables. Voilà , comme je conçois , que “ la phyſionomie annonce le caractère , & “ qu'on peut quelquefois juger de l'un par “ l'autre , ſans aller chercher des explica- “

Penſées de  
J. J. Rouſ-  
ſeau, p. 320  
édit. d'Am-  
ſterdam  
1763.

---

(d) *Zopirus qui naturam cujusque ex vultu  
perſpicere profitebatur , à cæteris irriſus eſt. . . .  
ſed à Socrate ſublevatus eſt. Tuſcul. 4. C. 36.*

„ tions myſtérieuſes , qui ſuppoſent des con-  
 „ noiſſances que nous n'avons pas. „ Cette  
 penſée de Rouſſeau , qui aſſûrément ne  
 s'éloigne pas du vraiſemblable , eſt très-  
 propre à expliquer pourquoi les phyſionom-  
 ies humaines ſont infiniment plus variées  
 que celles des brutes ; elle nous apprend  
 encore pourquoi les enfants n'ont point de  
 phyſionomie aſſûrée : il n'eſt guère poſſible  
 de prévoir dans les premières années les  
 traits de la phyſionomie future ; ces traits  
 ne ſeroient-ils pas le réſultat des ſituations  
 répétées ou habituelles de l'ame qui agiſſent  
 ſur des viſages tendres & ſuſceptibles de  
 toutes fortes de formes comme ſur une matiè-  
 re première. On peut conſulter ſur ce ſujet  
 le fameux Pere Kircher , que les plagiaires  
 copient ſi ſouvent & qu'ils affectent de mé-  
 priſer pour cacher leur rapine : *Ars magna  
 ſciendi* , p. 481. On y voit le *proſpectus*  
 d'un ouvrage que le ſavant Jéſuite n'a jamais  
 exécuté ; mais dont le plan eſt très-propre  
 à donner un grand jour à l'étude des phy-  
 ſionomies (e). Il y a auſſi ſur ce ſujet un  
 ouvrage de Mr. Lavater , Paſteur calviniſte  
 de Suiſſe , aujourd'hui fameux & demain  
 oublié , qui mêle à pluſieurs aſſertions in-  
 conteſtables des imaginations qui ſont autant

---

(e) *Arcanum phyſiognoflicum , quo omnes tem-  
 peramentorum diverſitates juxta ocluplicem gra-  
 daum differentiam ita expoſitæ ſunt , ut cuilibet de  
 cujuſlibet temperamento & inclinatione naturali ve-  
 rum judicium aſſignari poſſit.*

de brevets pour les petites maisons. Le P. H. Niquet (*de physion. hum.*) Le P. Szentivani (*Miscell. cur. dec. I. p. 157*) ont traité la même matière, ainsi que M. Scotus, dont le Traité, *de secretis naturæ*, est ordinairement joint au faux Albert. Dans tous ces Traités il y a des vérités, des erreurs & des délires.



*Nouveautés, tirées du regne du génie & de la satire.* A. Francfort & à Leipsic. in-8°.

Parmi ces nouveautés il y en a de purement amusantes, & il y en a qui instruisent. Il y en a aussi qui révoltent & qui portent l'empreinte du faux : telle est la dissertation sur le châtement des enfants ; l'Auteur prétend que la honte & l'humiliation sont un fond tellement inépuisable qu'on y trouve tous les secrets de l'éducation : cela porte à croire qu'il n'a pas vu cette classe d'enfants que l'humiliation ne corrige pas. Une ame vile trouve sa situation naturelle dans la confusion qu'on prétend lui faire & n'en devient pas meilleur. Sans doute qu'il ne faut pas prodiguer les coups, & qu'à l'égard d'un grand nombre d'enfants on peut & on doit se dispenser de les employer jamais ; mais l'écriture nous

dit (\*) & l'expérience nous apprend que cela n'est pas général, & que la réforme de certains naturels farouches ou lâches ne germe que dans des corrections sévères.

Voici une anecdote que l'Auteur a sans doute tort d'appeller *nouveauté*, puisqu'elle est très-ancienne, mais qui pourra un moment divertir les Lecteurs. Au Concile de Constance, l'Abbé Thomas Brickmann fut élu par les autres Prélats pour chanter la Messe du St. Esprit, par laquelle on faisoit l'ouverture de la première séance. Il s'acquitta si bien de cette fonction, qu'un des Cardinaux crut qu'il devoit être un fort habile homme, & voulut faire connoissance avec lui. Il l'aborda & le salua en latin; l'Abbé, qui n'en entendoit pas un mot, se tourna tranquillement vers son Châpelain qui étoit derrière lui, pour lui demander ce qu'il devoit répondre; ne savez-vous pas, lui dit celui-ci, les noms de divers Châteaux & Villages des environs de Hildesheim? débitez-les au Cardinal, qui vous prendra pour un grand Grec. Là-dessus l'Abbé se mit à répondre avec volubilité *Sturwolt, Hosc, Giesen, Bursche, Barenstadt, Drispensstadt, Ilzem*; le Cardinal interdit à son tour, demanda

---

(\*) *Qui parcit virgæ, odit filium. Prov. 13. Noli subtrahere à puero disciplinam: si enim percusseris eum virgâ, non morietur. Tu virgâ percussies eum, & animam ejus de inferno liberabis. Prov. 23. Virga atque correptio tribuunt sapientiam. Prov. 29.*

si c'étoit du grec , à quoi le Chapelain aiant répondu qu'oüi , l'Eminence le salua & s'en alla.

---

*Épître d'Héloïse à Abaillard* , par Mr. Mercier. A Amsterdam 1774 , & se trouve à Paris chez la veuve du Chefne , rue S. Jacques , in-8°.

ON fait avec quel feu & quelle tendre énergie le fameux Pope traita d'abord ce sujet en sa langue. Mr. Colardeau a fait du Poëme anglois une imitation libre & hardie , qui peut passer pour une pièce originale : Malgré l'austère critique de Mr. de la Harpe on n'a pû refuser de grands éloges à Mr. Colardeau ; son Poëme a eu le succès le plus rapide & le plus universel. Mr. Mercier vient de traiter le même sujet , ou plutôt son *Épître* peu connue depuis dix ans qu'en a paru la première édition , vient de paroître dans le grand jour de Paris. Les Littérateurs sont partagés sur le mérite de ces deux pièces. Il y a assurément dans celle de Mr. Mercier des endroits très-propres à tenir la balance au niveau , ou même à la faire pencher de son côté. Voici comme il peint le trouble d'une ame qui a donné l'entrée à quelque passion impérieuse , sur-tout à celle qui combat avec plus de force la paix du cœur & ravit la paisible jouissance des plaisirs innocents.

Plus de repos pour elle ; & les jours & les nuits  
 Sont des siècles entiers comptés par ses ennuis.  
 Rien ne la touche plus ; la terre renaissante ,  
 Etale envain l'émail de la saison brillante ,  
 Ces lacs majestueux qui ceignent nos bosquets ,  
 L'aquilon qui mugit à travers les forêts ,  
 Et ces sauvages bois que sans veine culture ,  
 De son ciseau hardi façonna la nature ,  
 A mes tristes regards ont perdu leurs beautés.  
 Le morne désespoir s'affied à mes côtés ;  
 Sous son crêpe farouche , il éteint la verdure ,  
 Et prête au zéphir même un lugubre murmure ,  
 Je ne vois dans ces bois , sous ces rians berceaux ,  
 Qu'une terre stérile ouverte à des tombeaux ,  
 Et le signal du tems est un son d'épouvante ,  
 Où j'entends de la mort la voix sombre & tonnante.

C'est une heureuse imitation & paraphrase de ces beaux vers de Virgile au 3<sup>me</sup>. Livre des Géorgiques.

*Non umbra aliorum nemorum, non mollia possunt  
 Prata movere animum, non qui per saxa volutus  
 Purior electro campum petit amnis.*

A ces tristes agitations d'une ame passionnée Mr. Mercier oppose le bonheur d'une ame chrétienne , qui sacrifiant à la sainteté de la Loi évangélique des désirs impétueux , anticipe sur la vie future & jouit sur la terre de l'aurore de l'immortalité.

Heureuse mille fois une Vierge innocente,  
 Qui trouve en l'Eternel cette paix consolante;  
 Elle est avec le Dieu qui remplit l'Univers,  
 Et son chaste sommeil lui peint les Cieux ouverts,  
 Ses jours purs & serens se levent sans nuage :  
 La tempête des sens, long & terrible orage,  
 N'effleure point le calme où repose son cœur,  
 Et l'austère devoir ajoute à son bonheur.

On se tromperoit au reste si l'on croïoit cette Epître toute remplie de maximes aussi sages ; il s'en trouve beaucoup d'un tout autre goût. Nous aimons montrer les choses du bon côté.

— — — — —

*Continuation de la démonstration, jusqu'ou  
 la puissance des Romains, dans leurs guerres  
 avec différents Peuples d'Allemagne,  
 s'est étendue, &c. Par Mr. Hanselmann.  
 A Halle en Suabe 1773.*

L'Auteur ne paroît avoir eu pour but que de célébrer l'antiquité & les monumens du Comté de Hohenloe : ses vûes sont saines & dignes d'un bon patriote ; mais l'on ne doit pas regarder ses observations comme des réflexions profondes, ou des découvertes d'une utilité fort étendue.

---

Le mot de la première Enigme du mois de Juillet est la *Jarrettière* ; & celui de la seconde, le *Tournebroche*.

LOGOGRIPHE.

*J*E suis dans le milieu du monde ,  
 J'ai quatre pieds dans un tonneau ,  
 Je ne suis point en terre , encore moins dans  
 l'eau ,

Et cependant je suis dans l'onde ;  
 Je dis fort souvent non , & ne dis jamais oui.  
 Je suis en même-tems la tête d'une anguille ,  
 Et la queue d'un serpent ,  
 Jamais pourtant je ne fretille ;  
 Or devinez mon sort plaisant.

---

*Fautes à corriger dans le dernier Journal.*

Page 68 , ligne 17 , *loix* , lisez *loi*.

Page 70 , ligne dern. *qu'il sert* , lisez *qu'elle sert*.



## NOUVELLES POLITIQUES.

## TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 20 Juin.) Mr. Kofakowski, l'un des anciens Maréchaux de la Confédération de Bar, arriva ici le 23 Mai, accompagné de deux Officiers, l'un François, l'autre Vénitien. Il étoit parti de Raguse le 3 du même mois : & 15 Officiers polonois, qui y étoient venus avec lui, le suivirent quatre jours après. Ils passèrent par Trébigne, Ville frontière de la Province de Herzegovina, où le Pacha de Scoppia les attendit & leur permit, quoiqu'ils n'eussent que d'anciens Firmans, de le suivre, & de l'accompagner jusqu'au Camp du Grand-Visir. Mr. Kofakowski est venu, en passant, dans cette Capitale, pour arranger avec la Porte tout ce qui est relatif à la réception & à l'entretien des infortunés Seigneurs polonois, qui vont sous les Drapeaux ottomans venger les torts, que les Russes ont faits tant à leurs fortunes particulières qu'à leur malheureuse Patrie. On dit que le Prince de Radzivil, Palatin de Vilna, est déjà en route pour venir ici par Raguse & aller ensuite à l'Armée : il a un cortège de 60 Officiers.

Le Capitan-Pacha a mis à la voile, le 24

Mai, avec sa division pour la Mer-Noire ; mais il a eu le malheur de perdre un de ses Vaisseaux sur la côté d'Asie , par la mauvaise manœuvre de l'équipage. La division d'Oczakow a aussi perdu un Vaisseau , par une grande voie d'eau qu'il avoit faite. Le Capitaine , ne voiant aucun moïen de le sauver , se fit échoüer sur la côte à quelque distance de Varna ; ainsi l'on a pû en retirer l'artillerie , la caisse militaire & les effets qu'il y avoit à bord , de même qu'une partie de l'équipage. Le reste , se hâtant trop de se sauver , s'est noyé ; & quelques-uns , s'étant trop avancés dans les terres près de Cavarina , ont été faits prisonniers par les Russes. Il est fâcheux pour l'Empire ottoman , que ses Marins restent toujours mal-habiles , & que le service de Mer s'accorde si peu avec le génie du pais : par cette fatalité , il verra sans cesse échoüer sa puissance , toutes les fois qu'il voudra se mesurer sur cet élément avec les autres Nations européennes , à moins qu'elles-mêmes ne se prêtent à suppléer l'impéritie des Ottomans. Un grand nombre de François & d'autres Européens s'étant actuellement engagés au service de la Porte , elle espère que leur secours lui fera d'une grande utilité.

## R U S S I E.

PETERSBOURG ( le 24 Juin. ) Depuis que l'Impératrice a fait des réglemens pour le Clergé , tant séculier que régulier , on a

eu occasion de favoir qu'il y a maintenant en Russie 714 Couvents de Moines , 222 de Religieuses , & que tout le Clergé y a 8,39,545 Païsans qui dépendent & relevent de lui. On ne parloit pas depuis long-tems du Prince Héraclius ; mais on apprend actuellement que , si la paix n'a pas lieu bientôt entre notre Cour & la Porte , il ne tardera point à faire une puissante diversion en notre faveur. Un de ses principaux adhérens , nommé Fajoux , qui est ici depuis plusieurs mois , se dispose à retourner en Géorgie.

On parle d'une action qui se seroit passée entre nos Troupes & les Turcs. On dit même qu'à cette occasion le Général Bork , Autrichien , qui seroit dans notre Armée en qualité de volontaire , a été fait prisonnier par les Turcs. Ces avis ajoutent que nonobstant ces hostilités , la paix ne tardera pas à être concludë entre la Russie & la Porte. Les rebelles d'Orenbourg ne sont pas encore détruits. Les dernières nouvelles font mention d'un échec considérable essuïé par les troupes du Général Czerbatow , qui a succédé au Général Bibikow. On ne marque cependant pas d'autres détails , si ce n'est que les rebelles ont surpris , au milieu de la nuit , l'Armée près de Sakenaw sur le Jaik , & ont fait un grand carnage des Russes. Pugatschew vient d'être renforcé par un autre fanatique nommé Foma , qui fait des progrès considérables.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 29 Juin.) Les affaires de Courlande , qui ont excité tant d'attention , sont actuellement terminées dans la Délégation. Les tentatives faites pour affoiblir le lien féodal du Duché & restreindre tant les droits de la souveraineté de la République que les libertés de la Noblesse courlandoise , n'ont cette fois-ci pas entièrement réüssi. On pense que le Conseiller de Cour & fiscal de Vic , agent du Duc , a trop compté sur des protections puissantes , & que par cette raison il n'a traité les affaires ni avec assez de circonspection , ni avec assez de secret , ses vûes & ses moïens aiant trop tôt percé dans le Public. Quelques Sénateurs ont défendu , avec force & courage , les droits de Sa Maj. polonoise , & quelques Délégués , ceux de la République & de la Noblesse de Courlande. Parmi ces derniers le Prince Czetwertinski s'est sur-tout distingué. D'ailleurs le Ministre d'Autriche n'aïant voulu prendre aucune part à cette affaire , cette circonstance a inspiré à la Délégation plus de hardiesse à soutenir la souveraineté de la Pologne sur la Courlande. En conséquence le lien féodal , qui a subsisté jusqu'ici entre les deux pais , a été confirmé , de même que les devoirs respectifs du Duc , de l'Ordre équestre , & de tous les habitans , lesquels ont été réglés conformément aux premiers pactes de sujétion &

à l'ancienne forme de Gouvernement. La possession des terres & biens tant allodiaux & héréditaires que féodaux, a été entre-autres assurée aux Nobles, qui les possèdent, & qui doivent cette grace presque uniquement à la bonté du Roi. D'un autre côté le droit, que le Duc & quelques Gentilshommes s'étoient arrogé de s'approprier les biens & effets naufragés, a été entièrement aboli; la juridiction de la Noblesse sur les Serfs de ses terres ou gens attachés à la glèbe, a été réduite dans de justes bornes, & le droit de chasse a été restreint aux limites des terres, que possède chaque Noble. Quant aux abus qui peuvent s'être introduits contre la Constitution fondamentale du Duché, & que le Duc avoit voulu déraciner d'un seul coup, sans les prouver ni les déduire devant la République, ils seront examinés par une Commission établie à cet effet, en même-temps que les griefs de la Noblesse & des Villes du Duché. Ces Commissaires, qui seront choisis du Sénat & de l'Ordre équestre, se rendront dans la Courlande même, pour faire des recherches sur les lieux, entendre les parties, terminer tous les différends, & rétablir le bon ordre dans le pais.

Mr. de Sagramoso a pris un moien assez singulier pour réussir à assurer à son Ordre l'Ordinacie d'Ostrog. Suivant son dessein, Mr. de Poninski seroit fait Chevalier de Malte & posséderoit en cette qualité cette Com-manderie, qui passeroit à ses héritiers mâles, devenus également membres de l'Ordre. Mr.

de Poninski, qui ne néglige aucune voie de s'élever & de s'enrichir ; appuie ce projet de tout son crédit. La Délégation n'a été occupée que de cette affaire dans les assemblées du 3, du 9 & du 10 Juin. Les possesseurs actuels des biens d'Ostrog y emploierent toute leur éloquence & tous les ressorts possibles, pour défendre leur cause ; mais enfin les partisans de l'Ordre remportèrent la pluralité ; & il fut établi une espèce de Subdélégation, laquelle, composée du Ministre de Malte d'un côté, & des possesseurs actuels des biens d'Ostrog de l'autre, doit travailler, sous la médiation & la garantie des trois Ministres alliés, à l'arrangement final de leurs différends. Il y a des avis qui prétendent que le Prince Ferdinand de Prusse, Grand-Maître de l'Ordre de St. Jean au Baillage de Sonnenbourg, pourroit avoir le dessein de se faire céder les prétentions de Malte sur les biens qui composent cette Ordinarie.

Les Univerfaux, que le Grand-Chancelier de la Couronne a eu ordre de faire expédier dans tous les Palatinats & Distriets, pour la convocation des Diétines, afin d'élire les Juges députés au Grand-Tribunal de la Pologne, avoient fixé l'ouverture de ces Diétines au 15 du mois passé. On ne fauroit se faire d'idée des mouvemens, que le Prince Poninski & ses adhérens se sont donnés pour faire échoüer le rétablissement des Tribunaux, si ardemment désiré par toute la Nation : mais ils n'ont eu d'autre

effet que de leur attirer de certains reproches, que leur vérité rendoit encore plus difficiles à digérer.

Le Ministre autrichien a remis aux Délégués le plan touchant l'arrangement des nouvelles frontières; mais comme on n'étoit pas satisfait de ce que Brody, Capitale considérable, s'y trouvoit comprise, les Autrichiens alleguèrent que si eux-mêmes vouloient en agir à la rigueur & fixer les frontières suivant le Traité conclu, ils pourroient les étendre beaucoup plus loin. D'un autre côté, le Ministre de Prusse a remis au Grand-Chancelier une Carte géographique, où sont désignées les limites à établir entre les Etats de Sa Majesté prussienne & ceux de la République de Pologne; tellement que cette affaire s'ajustera ici avec lesdites deux Puissances. En attendant les Prussiens ont délogé nos troupes de Slupce & de Kompiela. Le Général Lofsow y a eu un cheval tué sous lui, & le Major des Bosniaques a été dangereusement blessé. Quant à la Russie, elle enverra des Commissaires sur les lieux mêmes, où se rendront aussi ceux de la République. — La Ville de Thorn a fait présenter au Roi de Prusse un Mémoire pour demander la restitution de son territoire, & l'on apprend avec quelque surprise que ce Mémoire a été reçu gracieusement de Sa Maj., qui a donné des espérances à la Ville. — La réponse que le Sénat de Dantzig donna le 6 de ce mois au Comte de Golewkin, porte en substance;

Que la Ville avoit reçu une lettre du Roi de Pologne, dans laquelle ce Prince les exhortoit à ne point violer le serment prêté à la République, & à ne point céder des droits qui appartiennent à Sa Majesté; qu'il leur conseilloit en même-tems de répondre au Médiateur russe, que le canal de Fahrwasser étant construit sur le fond de la Mer, & non sur le territoire de l'Abbaïe d'Oliwa, ils ne pouvoient enfreindre la convention de Pétersbourg, par laquelle Dantzic étoit excepté de la cession de la Prusse-Occidentale avec toutes ses possessions; que pleins de confiance dans la générosité de S. M. I. de toutes les Russies, ils espéroient de la magnanimité de cette Princesse, qu'elle proposeroit à la Ville d'autres moïens d'accommodement avec Sa Majesté prussienne, plus conformes à l'état dans lequel elle se trouvoit avant le 13 Septembre 1772, & à cette époque, plus compatibles avec sa propre conservation, moins contraires à la Convention de Pétersbourg du 5 Avril 1772, & plus faciles à concilier avec la fidélité qu'ils doivent au Roi & à la République de Pologne; qu'en conséquence les trois Ordres liés par le serment qu'ils ont prêté au Roi, leur Maître, ne pouvoient donner d'autre réponse que celle qu'ils venoient de faire; que le Comte de Golowkin avoit été témoin lui-même de l'émeute excitée par les Bourgeois, lorsque les trois Ordres, dans la vûë seulement de complaire à Sa Majesté Imp., étoient disposés à s'écarter de leur devoir par une réponse favorable aux prétentions de Sa Maj. prussienne, & qu'ils le supplioient de proposer à la Ville d'autres moïens d'accommodement, d'après les motifs qu'ils venoient d'exposer.

## PORTUGAL.

LISBONNE. ( Le 25 Juin. ) Madame la Princesse du Brésil est heureusement accouchée le 10, à 5 heures du matin, d'une Princesse. Les Grands de l'Etat, les Ministres étrangers se rendirent le même jour à la Cour, & eurent l'honneur de complimenter

menter à ce sujet le Roi & l'Infant Dom Pedro; la Reine qui se trouvoit fatiguée ne parut pas en public. Le même soir & les deux suivans toute la Ville fut illuminée; l'on annonça cet événement au peuple par des décharges de canon, qui furent répétées jusqu'à trois différentes reprises. La cérémonie du Baptême aura lieu Dimanche prochain, & le Pape fera Parrain de la Princesse.

## S U E D E.

STOCKHOLM. (*Le 4 Juillet.*) S. M. vient de faire un changement très-utile dans le Tribunal général de la justice militaire, qui est le Tribunal suprême de cette classe de Citoyens, pour ce qui regarde le service. Il étoit composé de plusieurs Officiers de différens Régimens qui se relevoient tous les mois, & auxquels on bonifioit suivant leurs grades, les fraix qu'ils faisoient chaque fois pour le voiage & le retour; dépense inutile qui n'étoit pas le moindre inconvénient: il y en avoit un autre plus nuisible, c'est que le Juge, qui avoit commencé les procédures nécessaires dans une cause, étoit remplacé avant qu'il eut fini son travail par un autre qui le continuoit, & qui cédoit ensuite sa place à un troisiéme qui jugeoit sans avoir une connoissance suffisante de l'affaire. Le Roi pour supprimer les fraix inutiles & les difficultés qui se multiplioient dans l'administration de la justice militaire, a jugé à propos de former un conseil de guerre fixe

& perpétuel; il fera composé du Président du Collège de guerre, du Grand-Maitre d'artillerie, & du Directeur Général des fortifications, qui sont tous deux Membres ordinaires du Collège. Ils seront assistés par le premier Adjudant général du Roi; le Chef du Bataillon du Régiment de la Reine Douairière, qui est en garnison ici, & le Lieutenant-Colonel des Dragons ou Chevaux-Légers, à titre d'adjoints; & tous sans autres appointemens que ceux dont ils jouissent déjà, seront tenus d'être Membres du Tribunal général de la justice militaire. Aucun Officier des gardes & de l'artillerie n'y prendra séance, parce que la justice de ces gardes & de l'artillerie est composée de Membres de leurs propres Corps.

Le 17 du mois passé il arriva un Courier de France à l'Hôtel de S. E. Mr. le Comte de Vergennes, par lequel on a appris que ce Ministre étoit appelé en qualité de Secrétaire & Ministre des affaires étrangères auprès de son Maître. Ce Ministre aiant fait part de ces dépêches au Roi dans une audience particulière, est parti d'ici le vingt-six.

L'on a ôté le 23 du mois passé la charpente & la toile qui couvroit la statue de fonte de Gustave I., laquelle fut placée le 13 Décembre dernier sur son piédestal sur le marché devant la Sale de l'Ordre Equestre. L'on avoit choisi ce jour, en mémoire de l'entrée que ce Prince fit dans cette Capitale, le 23 Juin 1523, & qu'en 1743, à

pareil jour, le feu Roi fut élu à la Couronne de Suède. La statuë a 11 pieds de haut, ainsi que le piédestal qui est de marbre verd de Suède. La Noblessè & l'Ordre Equestre l'a fait élever à ses fraix. Mr. l'Archevêque, Directeur & Chevalier des Ordres de l'Etoile polaire & de St. Michel, en a fait le dessein, & elle a été jettée en fonte sous la direction de Mr. G. Meyer, Chevalier de l'Ordre de Vasa. L'on voit sur l'une des faces du piédestal les Armes de l'Illustre Maison de Vasa, & sur l'autre se lit l'inscription suivante; *GUSTAVO. ERICI. Patriæ. Libertatis. Religionis. Vindici. Ex. Nobili. Cive. Opt. Regi. Post. Bina. Sæcula. Posuit. Ordo. Equestris. MDCCLXXIII.*

## I T A L I E.

ROME. ( le 3 Juillet. ) Le 27. du mois dernier le Pape a tenu un Consistoire secret où il a préconisé quelques Eglises. La Congrégation établie pour les affaires des Jésuites vient d'ordonner qu'on conduise au Château Saint - Ange l'Ex - Jésuite Coltraro, Sicilien, & l'Archiprêtre Azaloni, emprisonnés le 12 Mai dernier, l'un à Orvieto & l'autre à Valentano. La jeune Peroncina, dite la Prophétesse, qui étoit dirigée par cet Archiprêtre, reste encore enfermée à Montefiascone : quoique cette fille soit regardée pour visionnaire, il y a ici des gens crédules, qui craignent la vérité de ses prédictions.

On est informé que le Nonce du Pape, qui est allé de Paris à Avignon pour rétablir les choses sur le pied qu'elles étoient avant que cette Ville fut renduë au Saint Pere, est descendu à son arrivée chez les Cordeliers, où Mr. l'Archevêque alla le voir sur le champ, & lui dit qu'il ignoroit que la Cour de Rome eut promis de conserver les Sénéchauffées établies par la France.

MILAN. ( *Le 30 Juin.* ) LL. AA. RR. nos augustes Archiducs ayant terminé leur voiage de Mantoüe, Verone, Vicence, la Mesola, Reggio, Colorno, Parme &c., fort contents de leur tournée, se rendirent en parfaite fanté, le 17 en cette Capitale, où les vœux de leurs sujets les attendoient depuis près de deux mois : le 21 ces Souverains profitant de la belle saison, firent l'honneur à S. A. le Prince de Barbiano & de Belgiojoso, Chevalier de la Toison d'or, de le surprendre agréablement dans son Château de Belgiojoso sur le Pô, à trois postes d'ici, où il se trouve depuis quelque tems. LL. AA. RR. y dînerent avec une brillante compagnie, & après y avoir parcouru les raretés de cet endroit, en partirent le soir, laissant ces Seigneurs pénétrés de leur clémence & affabilité. Une telle grace doit avoir d'autant plus touché la Maison de Belgiojoso, que jusqu'à cette heure les augustes Archiducs ne l'avoient accordée à personne. Chemin faisant pour Milan, ils s'arrêtèrent à Paire à une petite poste de Belgiojoso, où après avoir fait l'honneur de

voir chez lui l'illustre vieux Maréchal Marquis de Botta-Adorno, principal Commissaire de l'Empereur en Italie, assisterent au beau spectacle de l'Opera Del Cresfo dans le nouveau Théâtre *di Bibienne*, & à la pointe du jour, ils arriverent à leur Résidence.

Selon les dernières Lettres de Venise, les affaires commencent à devenir très-sérieuses entre la République & les Russes dans l'Archipel. Le Capitaine Morofini étant arrivé de Corfou, le 21 Mai dernier, avec son Chebec, l'on apperçut le lendemain beaucoup de mouvemens; &, quoique ce fût la fête de Pentecôte, on travailla sans relâche à équiper les trois Vaisseaux de guerre & les deux Corvettes, qui sont actuellement prêts à mettre à la voile, & n'attendent qu'un vent favorable. On a répandu le bruit, qu'il y a eu une action entre deux Vaisseaux vénitiens, commandés par le Capitaine Minio, & quatre Vaisseaux russes; que ces derniers ont été très- endommagés, & que les Vénitiens ont été forcés de relâcher à Corfou, l'un après avoir perdu son mât de perroquet, l'autre après avoir eu la poupe fracassée. Les deux équipages ont également souffert; mais il a péri plus de Vénitiens, à cause de la supériorité que les Russes avoient sur-eux. On assure aussi, qu'un Navire marchand vénitien, armé de vingt Canons & commandé par le Capitaine Brouza, a coulé à fond un Corsaire russe, qui avoit voulu le forcer à venir à obéis-

fance , & fur fon refus l'avoit attaqué. Enfin d'après ces faits l'on publie , que les Rufes ont défendu au Pavillon de la République de faire le Commerce de l'Archipel , & qu'ils enlèvent tous les Bâtimens véni tiens qu'ils rencontrent. Une groſſe divi ſion de la Flotte ruſſe bouche l'Helles pont , & une autre croiſe fur les Côtes de la Morée. Quelques Vaiſſeaux de cette der nière ont enlevé , dit-on , le 14 Avril , près du Cap Matapan , 3 Vaiſſeaux algériens & deux Chebecs de Tunis , ainſi que deux Bâ timens dulcignotes dans le Golfe de Patras.

ANCONNE. ( *Le 26 Juin.* ) Suivant quelques avis de Malthe , le Marquis Cavalcabo , Miniſtre de l'Impératrice de Ruſſie , a demandé au Grand-Mâitre la permis ſion de faire entrer dans les ports de cette Isle tous les Vaiſſeaux ruſſes indifférem ment. On lui a répondu que cela étoit con traire aux conventions faites avec toutes les autres Puiffances , qui font de n'admettre de chaque Nation que trois Vaiſſeaux de guerre & deux Bâtimens marchands dans le même tems. On ajoûte que le Miniſtre ruſſe re pliqua qu'en ce cas-là ſa Souveraine traite roit les Malthois comme ennemis ; & qu'on lui intima de quitter l'Isle dans le moment. Le Grand - Maître a rappellé toutes les Ga lères qui étoient allé en croiſière , & a fait la viſite des fortifications. On eſt impatient de recevoir la confirmation de cette nouvelle importante , qui nous eſt cependant écrite de pluſieurs endroits.

FLORENCE. ( *Le 4 Juillet.* ) Mgr. le Grand-Duc sachant combien il est avantageux au Public que les milles soient marqués sur les grands chemins de poste , a par un Edit daté du 25 Avril dernier ordonné qu'on les marque dans tout le Grand-Duché ; & on a chargé de cette opération le Sieur Laurent Micheli , Géomètre , qui a employé pour cet effet une nouvelle machine de son invention , qui a été jugée excellente par les connoisseurs. Le même Micheli a inventé & construit une autre machine différente des autres pour mesurer le chemin que font les Vaisseaux sur mer ; & comme il est actuellement en Toscane , il se rendra incessamment à Livourne pour en faire l'épreuve en présence de témoins experts dans la marine ; & si le succès répond à ses espérances , il se fera un plaisir d'en donner la description. --- On prétend favoir qu'il y a actuellement dans le Trésor d'Espagne 44 millions de piastras , sans compter l'or en barres , & qu'il y a également dans les Magasins roiaux des marchandises évaluées au tiers de cette somme. Selon quelques avis , le bruit étoit commun à Cadix que les Portugais de la Colonie du St. Sacrement avoient fait une irruption dans le Paraguay & s'étoient avancés jusqu'aux cordillières de Pérou.

BASTIA. ( *Le 1 Juillet.* ) L'événement confirme ce qu'on a toujours pensé de l'acquisition de la Corse par la France. La possession de cette Isle , très-couteuse , & ( si

l'on excepte le cap Corte, de peu d'utilité) est de plus pleine d'inquiétude. La conspiration, dont le bruit a couru, paroît avoir été très-réelle. On devoit massacrer, pendant la Messe de l'Ascension, le Comte de Marbeuf & toutes les Troupes françoises. Un des Chefs des Mécontens devoit tomber en même-tems sur les Postes de l'intérieur, & l'on s'empareroit de San-Fiorenzo, qu'un des habitans devoit livrer pour mille Sequins. Heureusement les Conjurés ont été trahis par l'amante d'un Soldat; la plûpart se sont sauvés; on s'est saisi de quelques-uns, & plusieurs des principaux habitans ont été renfermés dans les prisons de Bastia & au Château de Corte. Le dernier Paquetbot parti d'Ajaccio pour Toulon y a conduit 16 Corfes prisonniers, condamnés les uns aux Galères & d'autres à passer en Amérique. Malheureusement les liaisons, que les Mécontens ont avec le continent, particulièrement avec leurs Compatriotes fugitifs, dont plusieurs se trouvent en cette Ville, les mettent en état de se soutenir; & malgré les recherches, qu'on fait sur les faux Pavillons, il ne cesse d'aborder dans l'Isle des Bâtimens, qui y conduisent des anciens Chefs fugitifs & toute sorte de munitions. Antoine Matra, Charles Saliceti, & Charles Giuducci y ont débarqué, & se sont mis chacun à la tête d'un Corps de Montagnards. Dernièrement un Navire inconnu apporta à la Plage d'Aléria beaucoup de Bétail & d'autres provisions de bouche

avec 8000 fusils & une grande quantité de poudre & de balles. A l'occasion de ce secours, les Mécontens se sont soulevés à Calfinca, à Niolo, & dans les Pièves voisines. Selon le rapport de quelques Bâtimens venus de Corse, il y a eu le 30 du mois dernier une action dans la Piève de Niolo, entre les Mécontens & le Régiment Provincial au Service de France. Ce dernier Corps a eu du désavantage, & a perdu Mr. Gafforio, son Colonel, & d'autres Officiers. Le même jour, le fameux Chef Pace-Maria a attaqué & défait un Piquet françois à Campoloro. Ensuite les Mécontens s'étoient rendus au Couvent des Freres-Mineurs à Caccia, où étoit la Jointe de Guerre, & tâchoient de s'en emparer. Il y a eu encore différentes autres escarmouches, la plupart au désavantage des François. Cependant on a dissipé du côté d'Ajaccio un Détachement corse, qui empêchoit le transport des Provisions à Corte. On a fait avancer des troupes & du canon vers l'intérieur, particulièrement vers la Piève de Niolo; mais on craint, que, sans de puissans renforts, l'on puisse réduire les Insulaires, auxquels se joignent dans toutes les occasions des Volontaires corses, qui étoient au service de France.

## ANGLETERRE.

LONDRES (le 15 Juillet.) Le discours, par lequel le Roi a fait, le 22 de Juin, la

clôture du Parlement, étoit conçu en ces termes.

MILORDS & MESSIEURS,

J'ai observé, avec la plus grande satisfaction, les différentes preuves éminentes que vous avez données de votre attention zélée & prudente pour le service public, pendant le cours de cette séance réellement intéressante du Parlement.

La nécessité d'emploier quelque remède efficace pour les maux considérables & multipliés, qui résultent, tant pour le Public que pour les particuliers, de l'état détérioré de la monnoie d'or, m'engagea, à l'ouverture de la séance, à recommander cet important objet à votre considération. Dans les différentes mesures, que vous avez prises pour le redressement de ces inconvéniens, vous avez assez clairement manifesté votre attention tant pour le crédit général & les intérêts commerciaux de ce Royaume que pour le soulagement immédiat & la convenance de mon Peuple.

Les circonstances particulières de confusion, dans lesquelles se trouvoit la Province de Québec, avoient rendu l'applanissement de ces difficultés & le règlement de son Gouvernement une matière des plus épineuses. Le Bill, que vous avez préparé pour cet effet, & auquel j'ai actuellement donné mon consentement, est fondé sur les principes les plus clairs de justice & d'humanité, & aura (je n'en doute point) les meilleurs effets en tranquillisant les esprits & avançant le bonheur de mes Sujets du Canada.

J'ai vu depuis long-tems, avec déplaisir, un esprit dangereux de résistance à mon Gouvernement & à l'exécution des Loix gagner de plus en plus la Province de Massachusett's-Bay dans la Nouvelle-Angleterre. Il est allé enfin à une telle extrémité que de rendre votre intervention immédiate indispensablement nécessaire; & en conséquence vous avez fait des dispositions tant pour supprimer les désordres présens que pour en prévenir de pareils à l'avenir. La moderation & la fermeté, avec lesquelles vous vous êtes conduits dans cette affaire

importante, & le concours général, avec lequel la résolution de maintenir l'autorité des Loix, dans toutes les parties de mes Domaines, a été adoptée & soutenue, ne peuvent manquer de donner le plus grand poids aux mesures, qui ont été le résultat de vos délibérations. Rien de ce qui dépendra de moi ne sera négligé pour les rendre efficaces. Mon désir le plus ardent est de voir mes Sujets abusés, dans cette partie du monde, retourner au sentiment de leur devoir, en acquiesçant à la subordination qu'ils doivent à l'autorité, & en conservant un juste égard pour les intérêts commerciaux de ce Pais, lesquels doivent toujours être inséparablement liés avec leur propre prospérité réelle & leur avantage.

Il n'est rien arrivé d'essentiel, depuis votre séance, relativement à la guerre entre la Russie & la Porte; & c'est avec plaisir que je puis vous informer, que les assurances vraiment amicales, que je continue de recevoir des Puissances voisines, me donnent les plus fortes raisons de croire, qu'elles ont les mêmes dispositions que moi pour conserver la tranquillité du reste de l'Europe.

Lorsque Sa Majesté se rendit au Parlement pour donner son consentement au Bill touchant le gouvernement de Québec, elle trouva sur son passage une multitude prodigieuse de Peuple rassemblé, qui faisoit retentir l'air de ces cris: *Point de Papisme! Point de Loix françoises! Point de Roi papiste-protestant! Vive à jamais le Duc de Gloucester!* parce que ce Prince s'étoit montré opposant au Bill de Québec. A son retour du Parlement Sa Maj. rencontra sur son passage une foule de monde plus considérable encore, qui renouvella avec plus de chaleur les exclamations que nous avons rapportées. Sa Maj. fut ainsi accompagnée jusques dans

la rue du Parlement, vis-à-vis la maison de Mr. Churchill où Mr. Wilkes étoit à la fenêtre. Tout d'un coup les cris de joie & d'allégresse aiant succédé aux exclamations & aux signes de mécontentement, le Roi mit la tête à la portière de son carrosse, & eut la bonté de s'incliner en signe d'approbation & de reconnoissance. Mais le peuple le détrompa en criant à haute voix, *Vive Wilkes à jamais!* Sa Maj. continua son chemin en méprisant, comme elle le méritoit en effet, cette vile populace attroupée.

La fermeté du Roi & des Ministres a aigri les esprits, au point qu'on est résolu de refuser les suffrages, dans la prochaine élection d'un nouveau Parlement, aux Candidats qui ne prêteront pas serment de procurer la révocation de l'Acte touchant le Port de Boston, & de celui qui concerne Québec. L'augmentation de cette Province, laquelle est une suite de ce deuxième Acte, surprend beaucoup, puisqu'elle s'étendrait jusqu'aux fleuves de l'Ohio & du Mississipi; enfin les douceurs qu'il accorde aux Canadiens sont regardées comme un trait de Politique pour resserrer les autres Colonies du continent plus opulentes & mieux peuplées & les tenir dans l'état de dépendance, où l'on voudroit les ramener. Cependant, malgré tous ces murmures on est obligé de reconnoître, que ce Bill n'est autre chose qu'une confirmation de la Capitulation passée entre la France & l'Angleterre en 1759. On apprend par des avis sûrs que le Port de Boston a été fermé

le premier Juin & que celui de Salem a été ouvert le même jour, sans qu'à cette occasion il y ait eu le moindre désordre. Ces avis ajoutent que, selon toutes les apparences, l'association générale des Colonies de l'Amérique, pour rompre tout commerce avec l'Angleterre, n'aura point lieu.

PHILADELPHIE ( *le 30 Mai.* ) Les résolutions, prises par le Parlement de la Grande-Bretagne contre la Ville de Boston, font beaucoup de bruit dans ce Continent. En général, on croit que l'intérêt commun de ce pays exige qu'on les contre-carre & qu'on les fasse échoüer : on ne pense pourtant pas par-tout également sur ce sujet. L'Acte, en vertu duquel le Port de Boston doit être fermé, devant s'exécuter le 1<sup>er</sup>. du mois de Juin, nombre de personnes de toute classe & de tout rang ont résolu, dans une assemblée tenuë ici à ce sujet, " de passer ce " jour-là dans une entière inaction, pour " témoigner combien l'on est sensible à l'af- " fliction de ses voisins, & pour avoir le " cruel loisir de penser sérieusement au ris- " que que l'on court de perdre les Droits " & les Libertés dont l'on a jouï. „ D'un autre côté, un de nos Philadelphiens a écrit à un de ses amis à Boston à-peu-près en ces termes : *J'espère que votre Ville & votre Province apprendront enfin à être un peu plus sages & plus modérées. Je vous assure que leurs amis ici se sont beaucoup refroidis ; leurs ennemis, dont le nombre n'est pas petit, se réjouissent, & les gens sensés ne disent*

rien ; mais tous se réunissent à souhaiter la modération & la paix. Vos Patriotes se trompent en comptant sur le support général des autres Colonies ; ils n'y en trouveront point ; & quand même nous y serions disposés , nous n'aurons que trop de quoi nous occuper sur nos frontières. On y a dernièrement massacré une cinquantaine de Sauvages , ce qui nous attirera probablement une Guerre indienne des plus sanglantes. Le 19 de ce mois on afficha à Farmington dans la Province de Connecticut dans plusieurs endroits de la Ville un billet , pour avertir les habitans que sur les six heures on brûleroit à la parade l'Acte du Parlement contre la Ville de Boston ; ce qui fut fait en conséquence par la main de l'exécuteur de la Justice. Les habitans de Boston ont appelé au ciel & à la terre de l'injustice qu'on leur faisoit ; mais en attendant l'effet de cet appel , on est impatient d'apprendre quel aura été celui du canon braqué contre les maisons des habitans de Boston. La réflexion les convaincra peut-être , qu'il vaut mieux boire malgré soi & un peu plus chèrement quelques tasses de thé infusé dans l'eau chaude , que de s'exposer à des extrémités plus fâcheuses.

## A L L E M A G N E.

VIENNE ( le 4. Juillet. ) Le 27 du mois dernier , à onze heures & demie , Mr. de Bihn , Interprète de la Cour , alla prendre Suleiman-

Effendi, en son Hôtel, dans un carrosse de parade de l'Empereur, pour le conduire au Palais. Cette marche fut brillante & nombreuse.

Dès que le Ministre de la Porte y fut arrivé, & entré dans une des Salles, il se revêtit de sa fourrure d'hermine, robe de cérémonie, couleur de cerise à une manche de satin blanc & s'y couvrit de son mutsevere, ou grand turban de cérémonie. Puis il fut introduit dans la Salle d'audience. L'Empereur étoit debout sur une estrade & sous un dais de drap d'or, la tête couverte, & appuyé à une table couverte d'un tapis également de drap d'or : Sa Maj. Imp. avoit à sa droite le Comte Antoine de Colloredo & le Prince d'Esterhazi, Capitaines des Gardes Imp. & R., & à sa gauche Mrs. les Conseillers intimes. Le Prince de Colloredo étoit sur la gauche au bas & attenant l'estrade. Suleïman Effendi fit à son entrée un profond salut à la manière orientale : il en fit un second au milieu de la Salle & enfin un troisième, quand il fut au bas de l'estrade : il prononça son discours en langue turque : il prit après cela du Divan-Effendi sa Lettre de créance du Grand Seigneur, renfermée dans un étui d'étoffe en argent, ainsi que celle du Grand-Visir : il monta sur l'estrade & la plaça sur la table à la gauche de Sa Maj. Imp. : il se retira ensuite à reculons & reprit sa place au bas de l'estrade, où Mr. de Bihn avoit cependant interprété à haute voix le discours qu'il avoit prononcé. Sa Maj. I. fit alors un signe de tête au Prince de Colloredo, Vice-Chancelier de l'Empire, qui après s'être incliné, se mit à genoux devant elle ; retourna ensuite à sa place & donna à Mr. l'Envoyé la réponse de l'Empereur, qui lui fut renduë en langue turque & à haute voix par le même Mr. de Bihn. Mr. l'Envoyé monta après cela derechef sur l'estrade : il baïsa avec vénération la main de l'Empereur & marchant ensuite à reculons, il fit trois profondes inclinations & sortit ainsi de la Salle, la face toujours tournée vers Sa Maj. Imp., pour rentrer dans celle nommée *Ritter-Stube*

où il ôta son turban de cérémonie & reprit celui qu'il porte ordinairement. L'audience finie, Mr. l'Envoïé fut reconduit avec la même pompe, les mêmes honneurs & dans le même ordre en son Hôtel, où par ordre de l'Empereur, il fut traité splendidement avec sa suite, selon son goût, & aux fraix de la Cour.

Dans l'audience que Sulcïman a eu le 30 à Schœnbrunn de l'Impératrice-Reine, on y a observé très-exactement le même cérémonial que pour celle qu'il eût de l'Empereur, avec cette différence que notre auguste Souveraine étoit appuyée à une table couverte de damas noir, sous un dais également noir. Dès que cet Internonce eût prononcé son Discours & placé sur la table sa Lettre de créance du Grand-Seigneur, le Prince de Kaunitz-Rittberg, Chancelier de Cour & d'Etat, lui fit la réponse de l'Impératrice-Reine. Alors Mr. l'Envoïé monta pour la seconde fois sur l'estrade, il baïsa avec vénération le manteau de S. M. I. & R. A. & se retira à reculons, en faisant trois profondes inclinations. On a déjà gravé ici le portrait de cet Envoïé : il est représenté avec sa longue barbe, qui flotte majestueusement.

L'Empereur est parti d'ici pour la Bohême le 1 de ce mois. S. M. a pris sa route sur Moldau-Thein & Kœnigsgratz, pour voir par lui-même les ouvrages de cette Forteresse : puis Sa Maj. Imp. a passé à Prague ; le 8 elle étoit de retour en cette Capitale. Le Prince Louis de Rohan, Ambassadeur extraordinaire de Sa Maj. Très-Chrétienne,

aïant

ayant obtenu du Roi, son Maître, la permission de faire un voiage en France, ce Seigneur est parti aujourd'hui, après avoir pris congé ces jours-ci de LL. MM. Imp. L'Abbé Georgel a été nommé chargé des affaires, pendant l'absence de son Altesse.

BERLIN. ( *Le 1 Juillet.* ) L'on s'attend généralement à voir bientôt couper toute communication de la Prusse avec la Ville de Dantzic. Dans le district d'Elbing il a été publié de toutes les Chaires une défense de rien vendre aux Danzickois ou de leur faire aucun fournissement. Il est vrai que, si les mêmes mesures se prennent dans les Palatinats de Mariembourg & de Poméranie, la Ville de Dantzic se trouvera dans une grande disette, sur-tout de chauffage; mais en même-tems les Sujets prussiens souffriront beaucoup de préjudice par cette prohibition, n'ayant pas d'autre débouché commode pour la vente de leurs Marchandises. Les lettres de cette Ville nous apprennent qu'un accident de peu de conséquence a failli y causer un grand désordre. Un Hussard prussien donna lundi dernier un soufflet à un garçon épicier : celui-ci s'en plaignit, & la populace crut devoir rendre la pareille avec usure à tous les enrôleurs prussiens, qui lui tomberoient sous les mains : cinq ou six de ces malheureux payerent ainsi la faute de leur camarade, & ils couroient risque d'être assommés, si la Garde ne fut venue à leur secours, & ne les eut mis en lieu de sûreté, après quoi la foule se dissipa. Les

habitans font extrêmement fur leurs gardes, & le bruit s'étant répandu dernièrement, que des Régimens pruffiens s'avançoient vers la Ville, l'on mit des postes, & l'on envoya des patrouilles au-dehors pour n'être pas surpris. Le Comte de Golowkin, Ministre de Russie, a quitté la Ville, & est parti pour Kœnigsberg, d'où l'on apprend qu'il s'y forme de gros Magasins; mais que cependant, après la revûe, grand nombre de soldats ont obtenu des congés.

Il est presque incroyable combien l'acquisition de la Prusse a fait accroître les forces de la Maison de Brandebourg, & les prédictions de l'Auteur de l'*Examen du Système*, qui parut sur la fin de l'année dernière, commencent dès aujourd'hui à se vérifier. L'on n'a qu'à jeter les yeux sur le tableau des Régimens, que Sa Maj. a levés & formés dans ses nouveaux Etats depuis qu'elle s'en est mise en possession. Ce n'est point au reste dans la seule partie militaire, quoique le principal objet des vûes de Sa Maj., que se fait sentir l'accroissement de ses Finances: on s'en apperçoit encore à bien d'autres égards. Ce Monarque a fait des présens plus considérables qu'à l'ordinaire, & a augmenté la pension du Prince de Prusse de 40 mille écus par an, assignés sur les revenus de la Prusse-Occidentale. --- Il a été publié un nouvel Edit touchant les Droits de transit & d'importation, qui favorise les Marchandises angloises; cet Edit quoique revocable à volonté, a déterminé les Anglois à abandonner la cause de Dantzic.

RATISBONNE. ( *Le 6 Juillet.* ) On a communiqué ici de Wetzlar la sentence qui y a été renduë contre le Sr. Nathan, si connu par les corruptions & malversations dont se font rendus coupables plusieurs Membres de la Chambre, & dont cet homme a été l'instrument; il est condamné à 200,000 florins d'amende & à quatre ans de prison; on prétend qu'on ne l'a point traité avec toute la rigueur qu'auroit mérité son crime.

MUNIC. ( *Le 7 Juillet.* ) L'Electeur Palatin, pendant son séjour en cette Cour, a donné la Grand' Croix du Lion-Palatin à S. E. Mr. le Comte de Berchem, Ministre des Conférences & Président de la Chambre des Finances. Le Prince Charles de Deux-Ponts est retourné à Neubourg, sa Résidence ordinaire, avec la Princesse son Epouse. Le 21 du mois dernier, fête de St. Louis de Gonzague, LL. AA. SS. EE. allerent entendre la Meffe dans l'Eglise de St. Michel, desservie par les Ex-Jésuites — Le 2 de ce mois, S. A. R. Mme l'Electrice Douairière de Saxe se trouvant avec toute la Cour au manège d'ici pour voir dresser les jeunes chevaux du haras de Schleisheim, le malheur a voulu, qu'une balustrade surchargée de monde, se soit écroulée de son côté & lui ait cassé la jambe gauche, cinq pouces au-dessus de la plante du pied. Il y avoit tout à craindre que la jambe ne fut entièrement fracassée & qu'il ne fut conséquemment très-difficile d'en rejoindre les parties; mais nos habiles Chirurgiens, après avoir fait à cette Prin-

ceffe une faigné copieuse , pour prévenir l'inflammation , ont réüffi à remettre la jambe dans sa position naturelle.

WISMAR. ( *Le 27 Juin.* ) L'Escadre suédoise , qui étoit venuë recevoir en ce Port la Princesse d'Eutin , Epouse du Duc de Sudermanie , a mis à la voile hier vers les 8 heures du soir pour Bornholm & la Suède. S. A. R. est montée à bord du Vaifseau-Amiral , commandé par Mr. Wrangel. Tous les habitans ont témoigné par leurs illuminations & autres fêtes leur attachement à la Maison roïale de Suède. Le Baron de Hœpken , qui eut l'honneur d'épouser Son A. R. par procuration , avoit été créé auparavant Chevalier de l'Ordre des Séraphins , dont il mit le cordon pour cette cérémonie.

FRANCFORT. ( *Le 18 Juillet* ) Le Chapitre de Worms a fixé au 26 de ce mois l'Élection d'un nouvel Evêque à la place du feu Electeur de Maïence. Presque toutes les voix de ce Chapitre se sont déjà décidées pour la nomination à l'Evêché , comme celles du Chapitre de Maïence pour l'Electorat , en faveur du Baron d'Erthal. On fait circuler une lettre de Maïence qui paroît être appuïée de l'autorité du grand Chapitre ; elle est conçue dans les termes suivans. *“ On a été très surpris de voir dans plusieurs feuilles publiques , & sur-tout dans le Courier du Bas-Rhin du 6 de ce mois , que l'audace , la mauvaise foi , & la calomnie n'hésitent pas de s'élever publiquement contre le Grand-Chapitre de Maïence actuellement regnant. Le N<sup>o</sup>. 54. dudit Courier du Bas-Rhin renferme entr'autres l'Extrait d'une prétendue Lettre de Francfort , dans laquelle on ose lui faire les im-*

ptations les plus fausses, les plus indécentes & les plus injurieuses. Quoiqu'il ne soit guère à craindre que le Public sensé méconnoisse l'esprit qui dicte ordinairement ces avis anonymes & ténébreux, on ne peut cependant se dispenser, à la réquisition expresse dudit Grand-Chapitre, de déclarer & d'affirmer, que le contenu de la Lettre en question est faussement & malicieusement forgé, dans toutes ses parties, que les réflexions & les conséquences qu'on en a déduit, portent absolument à faux, & que ce ne peut être qu'un malheureux qui s'avise de vouloir imprimer une tache à ces Hommes illustres & patriotiques, qui composent aujourd'hui le Grand-Chapitre de Mayence, & qui, tandis qu'ils respectent sincèrement la mémoire du feu Electeur, & qu'ils font eux-mêmes les Panégiristes de ses vertus & de sa façon personnelle de penser, ne pouvoient cependant s'aveugler sur certains abus qui, à la vérité, s'étoient introduits sous son autorité, mais qui n'étoient pas échappés à la vigilance même du feu Electeur; qui lui avoient causé les plus vives alarmes, & qui avoient excité son zèle, encore peu de tems avant que la mort l'eût empêché de prendre lui-même les mesures sages & salutaires, que le Grand Chapitre vient de trouver nécessaires. Le Public ne manquera pas d'être instruit en son tems de tout ce qui s'est fait à cet égard; mais, en attendant, l'on ne peut assez le prévenir contre toute surprise, & l'on ne peut se réserver assez expressément la satisfaction qu'on est en droit d'exiger des imposteurs qui répandent, ou concourent à répandre des bruits aussi calomnieux. Le Gazetier contre lequel le Chapitre a fait publier cette Lettre, a répondu qu'il n'avoit prétendu condamner que les Jésuites, Moines, dit-il, orgueilleux & insolents. Cependant la Lettre dont il est l'Auteur & qu'il avoit annoncé comme écrite à Francfort, attaque directement le Chapitre, dont il représente les Membres comme autant de fanatiques & de barbares appliqués à reproduire l'ignorance des siècles de fer. On est curieux de voir quelle sera la satisfaction que ce Corps respectable se réserve d'exiger de cet Ecrivain audacieux.

## F R A N C E.

PARIS. ( *Le 16 Juillet* ) Mr. le premier Président aiant écrit à Mr. le Chancelier, que sa Compagnie étoit fort en peine sur le parti qu'elle avoit à prendre au sujet des bruits qui couroient de son prochain anéantissement; ce Chef de la Justice lui a fait une réponse qui a été lûë, Chambres assemblées, & porte en substance : *Que le Roi l'a chargé de mander à son Parlement de rester tranquille; de ne point s'inquiéter des propos publics & de ne pas oublier qu'il est assuré de sa protection.* Les remboursements se continuent, & il n'y a aucune apparence que les exilés soient rappelés avant qu'ils ne soient pleinement soumis au Roi & qu'ils aient renoncé à la chimère de l'*immovibilité*.

Un Arrêt du Parlement du 24 Mars a déclaré que le testament de feu Mr. le Duc de Bouillon, par lequel il a institué Mr. le Comte de la Tour-d'Auvergne son Légataire universel, au préjudice de son fils, Mr. le Prince de Turenne, n'avoit pas été fait *ab irato*; mais ce testament justement confirmé, est une source intarissable de procès, dont les créanciers de la succession ne peuvent manquer de supporter le dommage. Le premier de ces procès auquel l'Arrêt confirmatif a donné lieu, a été pour savoir, si le Duché de Château - Thierry, estimé 5 millions, & d'autres objets encore fort considérables faisoient partie du legs uni-

verfel , comme biens libres ? ou s'ils devoient dépendre de la fubftitution ? & le Parlement a jugé , mardi , qu'ils étoient au rang des biens fubftitués ; ce qui réduit le legs de Mr. le Comte de la Tour-d'Auvergne à très-peu de chofe & rend à l'héritier naturel ce que le teftateur a voulu lui ôter en le déshéritant. --- On a commencé à plaider la Caufe de Mr. l'Archevêque de Lyon contre les Chanoines-Comtes de fon Chapitre. --- L'opération de la taille , faite par le fameux Frere Côme à Mr. l'Archevêque de Paris , a été très-heureufe , & l'on fe flatte du rétabliffement de ce Prélat. --- Le Comte de Buffon , Intendant du Jardin roïal des Plantes & du Cabinet d'hiftoire naturelle , a eu l'honneur de préfenter au Roi un nouveau Volume de fon Ouvrage fur *l'hiftoire naturelle* , fervant d'Introduction à *l'hiftoire des Minéraux*. --- Mr. le Comte de Broglio vient d'être rappelé de fon exil. La retraite tranquille du Marquis de Monteynard avoit paru une véritable difgrace ; mais on penfe autrement depuis qu'il vient d'obtenir outre l'expectative du Cordon bleu , une penfion de vingt mille livres , dont dix font reverfibles fur la tête de Madame fon Epoufe.

Mr. le Comte de Muy a obtenu du Roi que les grades militaires ne foient déformais accordés qu'à l'ancienneté. On convient généralement que le Roi ne pouvoit faire un plus digne choix pour remplir le département de la guerre. Les talens & le caractère

de Mr. de Muy font universellement connus. On fait que le feu Roi lui avoit fait offrir le même département avant que de le donner à Mr. le Marquis de Monteynard ; mais les circonstances étoient telles alors qu'il crut devoir le refuser, pour n'être pas obligé de se prêter à des condescendances qui répugnoient à sa façon de penser. Il l'a accepté aujourd'hui, mais avec cette indifférence qui caractérise un homme sans ambition, qui ne veut que le bien, & qui abandonneroit un poste où il ne lui seroit pas permis de le faire. On prétend que dès sa première entrevüe avec le Roi, il lui a fait connoître ses principes, & a supplié Sa Maj. d'être en garde contre les protecteurs & les protégés. Il lui a démontré qu'il n'y avoit que les sujets sans talens & sans mérite qui prissent cette voie pour parvenir ; qu'on enlevoit ainsi les graces & les récompenses à ceux qui les méritent, & qu'on anéantissoit toute émulation dans les cœurs. Ce discours a été très-applaudi du jeune Monarque qui ne cherche lui-même que le bien ; mais il a effrayé les petits ambitieux & les intrigans que de pareils principes n'accommodent pas. — Malgré les bruits qui ont couru, Mr. le Duc de la Vrillière ne donnera point sa démission. Ce Ministre, qui s'est conservé dans sa place au milieu des intrigues & des orages de la Cour, & qu'une longue expérience a instruit de tous les secrets de l'administration, a parlé, dit-on, au Roi à-peu-près en ces termes : *J'ai servi le Roi votre Aieul soixante ans ;*

*J'ai vu naître & mourir le Dauphin, votre Pere ; je vous ai vu naître .* SIRE. *Il est naturel que vous me voyiez mourir à votre service : Et le Roi , ajoute-on , touché de ce discours , lui répondit , qu'il le verroit avec plaisir continuer ses fonctions. —* C'est le train du monde , que ceux qu'on adoroit pendant leur faveur , sont foulés aux pieds dès que la fortune les a renversés. Peu de familles ont été plus en crédit que celle de du Barry sur la fin du dernier regne : aujourd'hui l'on répand & l'on recherche nombre de petites satyres faites pour l'exposer davantage au mépris. On voit ici depuis quelque-tems une lettre , prétendue écrite par le Comte de Barry , qui , comme l'on fait , s'est retiré en Suisse : il y rend compte à l'un de ses amis des motifs de sa retraite dans un País peu propre à servir de théâtre à ses talens. Ce détail amène le tableau des ressources qu'on prétend qu'il en tiroit à Paris. Il court aussi une généalogie de cette maison ; mais , quels que soient les défauts qu'on trouve à sa Noblesse , l'équité doit pourtant y opposer , que le fils du Comte du Barry avoit été admis à l'Ecole royale militaire , long-tems avant qu'il fût question de cette famille à la Cour.

Le Jardinier de Choisy , ravi de l'affabilité du Roi & de la bonté avec laquelle Sa Maj. lui avoit parlé , dit après que le Roi se fut retiré : *Ah ! le bon Roi , pourvu qu'on ne le gêne pas.* Il croioit n'être pas entendu , mais il se trompa ; le Roi en rit beaucoup & n'eut

rien de plus pressant que de rapporter cette naïve exclamation à la Reine. --- Se promenant au jardin de la Muette, Sa Maj. demanda à deux femmes qui le nettoioient & en ôtoient les mauvaises herbes, combien elles gagnoient par jour à ce travail ? Six sols, dirent-elles ; c'est bien peu, dit le Roi. De retour au Château, le Roi se fit apporter les comptes du Jardinier ; mais cet article étant mis en bloc, il n'en put tirer aucune lumière. Le Roi fit venir le Jardinier, & lui demanda combien il donnoit par jour à ceux qui nettoioient le jardin ? Vingt sols, dit-il, c'est le prix ordinaire. Le Roi fit entrer ces deux femmes, & leur fit la même question. Le Jardinier convaincu de prévarication fut renvoié. Le Roi fit donner une indemnifation pour le passé à cette espèce d'ouvriers, & ordonna qu'on leur paîât à l'avenir 20 sols par jour. On peut juger de l'impression que font sur les esprits ces actes de justice & de bonté, pour la plus basse classe des citoïens.

Le Roi s'étant rendu, comme nous l'avons dit, le jour de la Fête-Dieu à la Procession pour accompagner le St. Sacrement, le Pere Noguères, Barnabite, Curé de Passy, adressa ce compliment à Sa Majesté : *SIRE, l'hommage public que Votre Majesté vient rendre à la solennité de ce jour, ajoute un nouvel éclat au triomphe glorieux que célèbre l'Eglise. Il fait aussi connoître à votre Peuple le riche présent que le Ciel a fait à la Nation, en plaçant sur le Trône le digne Héritier de Clovis, de Charlemagne & de Louïs IX. Quel présage, SIRE, & de notre bonheur & de votre gloire ! La prospérité & la grandeur d'un Empire deviennent*

bientôt le spectacle de l'Univers, lorsque la Religion emploie ses mains augustes à en élever l'édifice. Sans elle le Monarque ne fait que s'amollir, subjuguier ou détruire : avec elle il déploie & dirige au bien général toute l'activité de son ame. La politique & la valeur s'allient avec elle dans le soin doux & honorable d'éclairer un grand Empire, de soulager les Peuples du poids de la misère & des vices, & de les rendre aussi heureux que sages. Votre Majesté, SIRE, ne veut regner que par elle ; aussi annonce-t-elle déjà aux mœurs publiques un modèle, aux vices un vengeur, à l'Autel un appui, aux Peuples un Pere, à la Législation un oracle, à l'Europe un Souverain, à la France un Roi.

Lors de la reddition du Comtat d'Avignon au Pape, il fut stipulé que les Officiers établis par le Roi pour l'administration de la Justice resteroient en place. Cependant dès que le Marquis de Rochechouart fut sorti du Comtat, l'Archevêque d'Avignon destitua les Officiers & leur en substitua d'autres. Sa Maj. en ayant été informée fit avertir le Nonce du Pape qu'elle en étoit offensée, & aussi-tôt celui-ci en écrivit au St. Pere, qui par sa réponse l'a chargé de faire lui-même tout ce qu'il plairoit au Roi d'exiger pour réparation. En conséquence Mr. le Nonce, de concert avec nos Ministres, vient d'aller à Avignon pour rétablir dans leurs charges les Officiers destitués & faire des réprimandes à Mr. l'Archevêque-Légit.

On reçoit successivement de la plupart des Provinces du Royaume d'agréables avis touchant le bon état des productions de la terre, & l'espérance d'une bonne récolte ; si elle répond à l'attente, & qu'elle soit prématurée, on n'en aura eu de quelques années une aussi abondante. A juger de la diminution continuelle du prix des grains en différents endroits, cette denrée n'y étoit pas si rare qu'elle paroïssoit l'être depuis quelque-tems.

MARLY ( le 13 Juillet. ) Si la Nation qui adore ses Maîtres, avoit pû concevoir des inquiétudes de la résolution courageuse prise par le Roi, par ses augustes Freres & par Madame la Com-

tesse d'Artois, de se soumettre à l'inoculation, elles auroient été bientôt dissipées par les nouvelles constantes du succès de cette opération. Elle est aujourd'hui au comble de la joie d'apprendre que Sa Majesté, Monsieur, Mgr. le Comte d'Artois & Madame la Comtesse d'Artois sont entièrement rétablis, & d'être délivrée à jamais de la crainte de les perdre par la cruelle maladie qui vient de lui enlever le Monarque qu'elle pleure. & menaçoit à la fois les jours de trois Princesses, qui après avoir donné les preuves les plus héroïques de l'amour filial, sont devenues bien plus chères à la France qui honoroit leur rang auguste, moins encore qu'elle n'admiroit leurs vertus. --- L'inoculation du Roi, de Monsieur, de Mgr. le Comte d'Artois & de Madame la Comtesse d'Artois, ayant suivi son cours ordinaire avec succès, les Médecins cessèrent le 30 du mois dernier de donner au Public des Bulletins; depuis cette époque, la santé du Roi, des Princes & de la Princesses continue à se fortifier, & ne laisse plus rien à désirer. --- Le 26 du mois passé Madame Adélaïde & Mesdames Victoire & Sophie se rendirent ici de Choisy, & furent reçues par Leurs Majestés & la Famille royale avec les témoignages de la plus vive tendresse. Le lendemain les Princes & Princesses du Sang, les Ministres & Secrétaires d'état, ainsi que les Seigneurs & Dames de la Cour, eurent l'honneur de les complimenter sur leur prompt & heureuse convalescence.

## P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 21 Juillet.) Mr. le Maréchal de Lasoy, qui étoit venu de Spa en cette Ville pour faire sa cour à Leurs Altesses royales, partit lundi dernier pour Vienne.

AMSTERDAM (le 17 Juillet.) On attend dans nos Provinces Mgr. l'Archiduc Maximilien qui doit y arriver, lorsqu'il aura parcouru les principales Villes de Flandres. Ce Prince qui a puisé dans les leçons d'une auguste Mere les maximes qui constituent la véritable dignité, a fait prier les

Commandans de la République de lui permettre de garder un parfait *incognito*, & de ne donner d'autres ordres que ceux qui pourront contribuer aux connoissances qu'il se propose d'acquérir par ses voïages.

LUXEMBOURG ( le 24. Juillet. ) Les lettres de Maïence nous apprennent que le 18 de ce mois ; Frédéric-Charles Joseph Baron d'Erthall, Trésorier du Grand Chapitre de Maïence, grand Chantre du Chapitre de Bamberg & Prévôt de l'Eglise de St. Jean, Conseiller intime actuel de Leurs Maj. Imp. & R. Apostolique, ainsi que Président du Conseil aulique de Maïence, Conseiller intime actuel du Prince-Evêque de Wurtzbourg & de Bamberg, a été élu unanimement Archevêque & Electeur de Maïence, & en cette qualité Archi-Chancelier du St. Empire Romain.

### M O R T S.

Le Pere Slewicki, Visiteur de la Congrégation des Peres de la Mission, est mort à Varsovie le 5 Mai, extrêmement regretté du Roi qui l'estimoit & dont il étoit Confesseur. On doit à ce Religieux la décadence du crédit des Vampires : homme éclairé lui-même, il tâchoit d'éclairer le Peuple; & c'est par les efforts qu'il a faits pendant 30 ans pour le défabuser, que ses visions ridicules ont enfin été mises à leur juste valeur.

Une fille, appelée la Sœur de Tarfac, est morte à sainte Marie d'Oleron en Béarn, dans la 111 année de son âge.

Eve Conrad, née au Village de Mommelenheim dans la préfecture de Haguenau, est morte à Saverne le 30 du mois de Mai, dans la 105 année de son âge. Elle avoit épousé en 1695 Jean Recht, Prévôt de Schaffhausen en Alsace, dont elle eut huit enfans qu'elle a nourris, & qui lui ont donné une postérité de plus de cent tant petits qu'arrière petits enfans.

Marie du Bernard, de la Paroisse de Seches, Diocèse d'Agen, est morte âgée de 101 ans.

Louïis-François-Gabriël de la Motte , Evêque d'Amiens , est mort dans son Diocèse , âgé de 92 ans. Il étoit né à Carpentras en 1683 & avoit été sacré en 1734. Sa longue vie , & sur-tout les années de son Episcopat ne présentent qu'un tableau de vertus , qu'une chaîne de saintes œuvres , d'exploits de charité & de zèle.

Le Marquis de Mora , Grand d'Espagne , Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté catholique , est mort à Bordeau le 27 de Mai.

Thomas Phillips , Chanoine de Tongres , connu par une histoire du Cardinal Polus , très-bien écrite en anglois , est mort à Liège , le 30 Juin.

J. Tice vient de mourir à Hagley , dans le Comté de Worcester , âgé de 125 ans. Son frere Guillaume Tice , mourut il y a environ 20 ans , à l'âge de 102 ans.

Dominique Drouillard , vigneron à deux lieues de Xaintes , & Pierre Faucheraux , de la Paroisse de Pizany , sont morts , l'un âgé de 111 ans , sans avoir jamais été malade ; & l'autre dans le Marquisat de Pizany , à l'âge de 103 ans. Ce dernier a conservé son jugement & la mémoire jusqu'à son dernier instant.

Daniel-Râoul-Charles Loir , Comte du Lude , est mort en son Château d'Aureville , en Bassè-Normandie , dans 76<sup>me</sup>. année de son âge.

Marie-Charlotte de Bragelongne , épouse d'Armand-Henri , Comte de Clermont-Gallerande , est morte à Charonne , dans la 71<sup>me</sup>. année de son âge.

Charles Comte de Grimaldy d'Antibes , chef d'escadre , est mort à Toulon.

Marc-Louis Marquis de Caulaincourt , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Commandeur de l'Ordre royal & militaire de St. Louïs , & Grand-Bouteiller héréditaire de St. Denis en France ; & Jacques Hulin , Ministre du feu Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar , sont morts à Paris , le premier à l'âge de 53 , le second à l'âge de 96 ans.

Le Docteur Zacharie Pearce , Evêque de Rochester , mourut le 30 Juin , âgé de 84 ans. Le Lord Holland , qui a passé par les premiers em-

plois de l'Etat, mais qui depuis quelques années vivoit en retraite, est mort le premier de Juillet. Il se nommoit Henri Fox.

Marie-Christine-Chrétienne de Saint Simon de Ruffec, épouse de Charles-Maurice Grimaldy de Monaco, Comte de Valentinois, Grand d'Espagne de la première classe, Lieutenant-Général de la Province de Normandie, Gouverneur des Villes & Château de Saint-Lo, de Cherbourg, Grandville & des Isles de Chaufay, Brigadier des Armees du Roi, est morte à Paris, âgée de 46 ans. Cette Dame, qui avoit plus de 140,000 livres de rentes, a donné par son Testament une partie de son bien à ses amis, à ses gens d'affaires & à ses domestiques; entre-autres, 15,000 livres de rente au Sr. Boudot son Procureur, 10,000 à son Notaire, & aux autres à proportion. Elle a fait sa Légataire universelle Madame la Duchesse de Filtzjames; elle a légué sa belle maison de Passy, où il y a pour 50,000 écus ou environ de mobilier, au Comte de Stainville, frere du Duc de Choiseul, qu'elle n'aimoit ni ne voyoit guère; & 100,000 livres au Comte de Bissy.

La Duchesse douairière de Croy est morte à Bruxelles le 7 de Juillet, après une maladie de quelques semaines.

Gédéon-Anne de Joyeuse, Comte de Grand-Pré, est mort en son Château.

Daniel-Bertrand de Langle, Evêque de St. Papoul en Languedoc, Abbé commendataire de l'Abbaie de Blanche-Couronne, Ordre de St. Benoit, Diocèse de Nantes, est mort à St. Papoul, âgé de 72 ans.

Marguerite Rouffange, de la Paroisse d'Aix, Diocèse de Limoges, y est morte à l'âge de 108 ans. Elle n'a éprouvé dans le cours de sa vie que quelques légères indispositions. Un mois avant que de mourir elle alloit encore à pied à la Messe de sa Paroisse, distante du Village d'environ une demi-lieue. Elle avoit conservé un visage sans rides, un coloris animé, l'esprit sain & gai, & sur-tout la mémoire & la vûe sans aucune altération.

# T A B L E.

TURQUIE.	(	Constantinople.	148
RUSSIE.	(	Péterbourg.	150
POLOGNE.	(	Varsovie.	152
PORTUGAL.	(	Lisbonne.	156
SUEDE.	(	Stockholm.	157
ITALIE.	}	Rome.	159
		Milan.	160
		Ancone.	162
		Florence.	163
		Bastia.	163
ANGLETERRE.	}	Londres.	165
		Philadelphie.	169
ALLEMAGNE.	}	Vienne.	170
		Berlin.	173
		Ratisbonne.	175
		Munic.	175
		Wismar.	176
		Francfort.	176
FRANCE.	}	Paris.	178
		Marly.	183
PAYS-BAS.	}	Bruxelles.	184
		Amsterdam.	184
		Luxembourg.	185
		Morts.	185